

M. le Marquis de Capet
Chate.

A La Haye ce 5. Mars 1676.

765

Monsieur;

Le Sieur Philippe le Roy, Seigneur de Brinsom, terre située
proche de Liere, me conjure par ancienne connoissance et amitié,
de luy preser ce mot, à ce qu' au moyen de votre faveur
particulière, ladite Terre habitée par luy mesme et sa famille
soit & demeuré exempt des ^{impôts} ~~comptes~~ de Vre Garnison, au
sujet de l'extension des Contributions. Ce n'est pas qu'il
pretende refuser la taxe qui luy sera imposée pour
sa part aux Contributions, mais seulement qu'il ne luy
arrive aucune ~~agression~~ Violence à cause d'aucuns qui
entreprendront de s'y opposer, qui à mon advis, Monsieur,
est une requête si bien fondée, que j'ose me promettre
de Vre générosité, tant connue et estimée parmi nous
que vous daignerez la prendre en considération, et veifier
en suite comme je vous en supplie très humblement,
l'opinion dont je trouve cet honneste gentilhomme mériter,
je ne scay sur quel fondement que c'est d'ancienneté